LA LUMIÈRE



N° 152 — 27 Juin 1893. — SOMMAIRE : 4e Lettre d'Hermès : « Les circoncis de la Puissance. » (Hab.) — Le Progrès des civilisations. (Déchaud). — Biographie de Pierre-Félix Courtépée. — Actualités. — Souscription.

LETTRES DE L'ESPRIT INITIATEUR HERMÈS

4e Lettre

LES CIRCONCIS DE LA PUISSANCE

Amis bien aimés, ne vous étonnez point du titre de cette quatrième lettre, et surtout n'y voyez aucune allusion à la Circoncision des Israëlites. La Circoncision fut pratiquée pour la première fois dans les temples d'Egypte, à la suite d'une Révélation touchant certains principes de la Magie, mais le mot « circoncis » était déjà connu et employé de temps immémorial. Pour la circonstance présente, moi initiateur spirituel, je l'ai pris entre Ciel et Terre où des colonnes d'Esprits en sont marquées. Quant à la Puissance dont il s'agit, c'est déjà tout formulé en votre esprit par la lecture des lettres précédentes. Les deux roues du bien et du mal sont vos premiers moteurs et, d'après la Loi de Dieu, on arrive par le Bien à la force, à la lucidité, à l'action puissante dans les sphères du vrai bonheur.

Devenir un Puissant, c'est avoir gravi l'échelle du Progrès et avoir passé par mille épreuves en triomphant des passions terrestres. C'est avoir spécialement connu la Charité et exercé le Dévouement.

Les Puissants peuvent faillir et déchoir.

Dès qu'un Puissant a failli, il est tombé dans le cercle des punis, où l'enserre sa propre conscience.

A sa peine, à ses regrets, à ses tristesses, viennent se joindre mille difficultés insurmontables. Plus rien ne satisfait le déchu, plus rien ne le console.

Il porte en lui l'angoisse et la crainte, il devient pusillanime, timide. Son front se ride, ses yeux se chargent d'un voile mélancolique et son cœur, plein d'amertumes, sillonne les commissures des lèvres du pli fatal de la désespérance et du dégoût. Le pas est lourd comme le cerveau, le teint est gris comme les pensées, les épaules semblent courbées sous un faix.

D'où vient et où va cet homme courbé comme un vieillard, quoique jeune encore? Qu'attend-il là, immobile, d'un air distrait? Que demande-t-il à ceux qu'il regarde? A-t-il perdu son chemin? Est-il malade?

Hélas! oui. Ce malheureux distrait qui, lamentablement triste, vit sans avoir l'air de penser aux choses de la vie, tant il est las du chemin parcouru, c'est un malade, un déchu, un circoncis de la puissance.

D'où il vient?

Des hauteurs idéales où, par une ou plusieurs circonstances malheureuses, il a froissé et sali ses ailes d'être supérieur.

Où il va?

Il voudrait retrouver le paradis perdu.

Ce qu'il attend?

Sa délivrance.

Ce qu'il demande?

Le moyen de l'obtenir.

Son corps est là, souffrant et languissant du deuil de l'âme. Il est comme le naufragé jeté sur une côte déserte. Plus de barques

et trop de flots entre lui et la mère patrie; il est perdu. Rien, que le vide de l'immensité devant lui ; et, sous ses pas, la terre ingrate qui sollicite sa dépouille.

Mes frères terrestres, je présente à vos méditations, le sujet du circoncis de la puissance, c'est-à-dire, de l'être supérieur déchu, après avoir exposé dans ma troisième lettre le sujet de l'élémentaire; cela a sa raison d'être.

Cette raison est un des plus mystérieux arcanes de la vie occulte. Il n'a pas encore été, que je sache, dévoilé aux mortels.

Vous allez voir comment ces deux types des créatures de Dieu, se rencontrent sur le double plan de la vie de la chair et de la vie de l'esprit.

Avant de vous montrer différents tableaux réunissant nos deux types en question, j'admets que vous êtes d'abord convaincus de cette vérité fondamentale, souvent exposée dans la *Lumière* : la réincarnation ou pluralité des existences, dans ce monde ou dans d'autres. Ceci acquis, vous me comprendrez bien.

Vous savez que les existences successives sont des voyages d'études, d'épreuves et de perfectionnement. L'élémentaire sera un esprit supérieur avec plus ou moins de temps, plus ou moins d'existences, selon son activité, ses dispositions et sa conscience. Arrivé haut après beaucoup de luttes, heureux par la possession des connaissances et des infinis sentiments, il peut accidentellement, faire retour dans une mauvaise voie et devenir un circoncis de la puissance.

Comment, Esprit arrivé aux connaissances et aux sentiments qui donnent la puissance dans le bien, est-il redescendu dans les cercles de souffrance par les sentiments, de stérilité des actes inspirés des connaissances ?

Plusieurs attractions ont amené sa défaillance morale, et sa propre conscience l'a condamné. La conscience est une sorte de balance juste dont certains actes rompent l'équilibre et, forcément, si la balance est faussée, l'homme est troublé. Plus on a l'âge de la connaissance, plus la conscience est délicatement responsable. Elle est en chacun symbole et voix de Justice.

Les attractions fatales, se sont les appels d'esprits revêtus de chair ou revêtus de fluides impurs, ayant action suggestive véhémente sur les esprits dits supérieurs. Quoique ces esprits supérieurs soient d'essence pure, ils ne sont point depuis assez longtemps libérés du mal pour être insensibles à certaines sollicitations. Ce qui, particulièrement, les amène à déroger et à déchoir, c'est que les tentations sont enveloppées de formes amies. Ayant gravi, l'un plus vite, l'autre moins vite, les échelons du progrès, le retardataire évoque le plus élevé et, au lieu de faire un bond jusqu'à lui, il insiste pour le faire redescendre.

Je me sers forcément, pour être compris, des images que vous avez l'habitude d'employer sur Terre, mes bien chers amis. Plus tard, nous arriverons à des démonstrations exactement scientifiques et mathématiques. Cette première partie de mes enseignements est une réponse *ad libitum*, à vos nombreux *desiderata*. La doctrine du cœur et les fautes de celui-ci ne comportent pas de lignes, de signes et de chiffres ; du moins, les raisons mathématiques vibratoires ne sont pas encore à votre portée de compréhension. Je ne puis que vous les faire entrevoir pour le moment.

Le divin Créateur a baigné la planète dans un fluide qui change de propriété selon les diverses couches, qui produit des effets différents selon les contacts et les frottements des corps en son sein; qui est son, lumière et couleur, force, chaleur et embrasement. Ce fluide marie tout ou disloque tout; il est le grand agent de nos solidarités, car il régit nos êtres vivants, les nourrit, les sature, par la même action dont il nourrit, régit et sature toutes choses minérales ou végétales. Nature morte et nature vivante, solide ou liquide, inerte ou animée, périspritale ou sanguine, visible ou invisible, tout est soumis à la loi des attractions ou des répulsions de ce fluide, de ces impressions multiples et variées par les ondes perpétuelles qui l'agitent, comme s'agitent les flots de la mer, la reine de ce roi puissant. O le bel arcane que je vous développerai un jour au sujet de ce majestueux couple roi !

Par la vertu de ce fluide qui donne à tout

une sensibilité, se créent des combinaisons à l'infini. De ces combinaisons d'effets, naissent des situations souvent bien innattendues pour le monde des hommes et le monde des esprits, appartenant au même système planétaire, où a des systèmes en dépendant. Une révélation spontanée n'a pas d'autre cause, en général, que la cause d'une répercussion de vibration. On peut soudain avoir l'âme éclairée d'un fait ignoré, ou du moins oublié depuis des siècles. Ici la voix de la Nature, c'est la Voix de Dieu. Méditez ces mots.

Le hasard n'est pour rien dans ces productions de faits, car, le hasard n'existe pas.

Je renvoie à plus tard l'explication détaillée de ces jeux de la Nature révélant la loi suprême unique de la Création. L'essentiel ici, c'est que vous sachiez bien que, par une raison profonde de l'agencement universel et des sensibilités de l'âme, des êtres depuis longtemps séparés se retrouvent; que vous compreniez bien que ce n'est point par sa bouche que Dieu parle en telles circonstances, mais par sa Loi Naturelle, aussi vaste et sublime que simple et touchante.

Mes bien aimés frères déchus, c'est vous surtout qui allez être éclairés sur votre propre état que, sûrement, vous ignorez. Cette seconde partie de ma lettre ouvrira peut-être votre âme à la perception du fluide sauveur, qui vous transmettra la parole de consolation et le souvenir perdu de la Connaissance. Vous êtes dans la chair. Votre esprit, souffrant sans cause apparente, fait subir à votre corps l'anémie et une décrépitude prématurée. Pourquoi la vie est-elle pour vous aussi lourde et les hommes aussi injustes, vous semble-t-il ?

Beaucoup parmi vous ont de réelles infirmités, d'autres d'immenses afflictions familiales. Qu'ai-je donc fait à Dieu, dites-vous?

Bien chers infortunés, vous n'avez rien fait à Dieu directement. Vous vous êtes fait du mal à vous-mêmes en enfreignant Sa Loi d'équilibre et d'harmonie. Un désordre, un trouble, une rupture morale quelconque se sont produits. Un vertige s'est emparé de vous et, succombant au mal, peut-être de chute en chute, vous avez perdu vos droits aux sphères heureuses. Les fautes vous ont entraînés de l'atmosphère pure, rayonnante et légère, aux zones où le fluide ambiant est obscur et lourd. La punition morale est l'exécution d'une sentence dictée et imposée par notre propre conscience. Admettons que vous vous soyiez mis une pierre sur la poitrine, vous ne pouviez qu'en subir les conséquences fatales, et vous perdre comme un baigneur qui se noierait par sa faute. — Mais si, dites-vous, ma conscience était restée tranquille malgré mes fautes, je ne me trouverais donc point dégénéré et puni ? A cela je vous réponds que vous ne pouviez faire quelle qu'en soit votre intention, que votre conscience reste passive. Votre degré d'esprit s'y oppose formellement. La conscience s'affine avec le progrès de l'être, en augmentant de plus en plus pour lui, les devoirs et la responsabilité.

Votre étrange et inexplicable situation d'êtres fort éprouvés, malades, désespérés parfois, et cependant bons et dévoués, est causée par des événements antérieurs qui vous ont aveuglés, affaiblis et terrassés.

Antérieurement, vous connûtes les ineffables joies des sphères heureuses. L'air était pur et parfumé ; vos horizons étaient vastes, votre intelligence éclairée, votre cœur en paix dans les effluves d'amour divin. Une force s'échappait de votre corps fluidique, votre cerveau irradiait la lumière spirituelle, votre cœur aimait. Il aimait ses frères en spiritualité, dont il éprouvait les douces et tendres manifestations réciproques; il les aimait en Dieu et pour Dieu. Vous aspiriez à monter et monter encore et toujours, vous connaissant des amis toujours plus haut, et demandant, dans une noble ambition, plus de bonheur, plus de force, plus de puissance.

Pendant que vous vous efforciez de vous élever toujours plus près de Dieu, des attardés aux plans inférieurs vous appelaient à eux.

Ces appels variés de formes éveillaient en vous des sensations diverses. Jusqu'au jour où, condescendant jusqu'à la faiblesse, vous avez cessé d'appartenir à la région de paix

Quelles furent vos fautes ?

Le désir de faire le bien vous fit d'abord descendre, croyant que la puissance vous

suivrait partout. Puis l'envahissement dominateur des luxures inférieures vous perdit. Vous fûtes un enchaîné. Dans vos liens, s'éteignirent les flammes supérieures et s'affaiblirent vos connaissances et vos souvenirs. Le mal de la Terre vous secouait.

Ce que je dis, m'adressant à ceux dont j'étudie et expose la situation, je le dis à tous les habitants de la Terre et des espaces compris entre elle et les mondes heureux. Le sujet est fort difficile à traiter, surtout à faire comprendre.

Le souvenir perdu des sphères heureuses, l'affaiblissement des projections et irradiations du corps spirituel, constituent une dégénérescence de ce corps. Cette dégénération est une opération des éléments ambiants sur les éléments constitutifs de l'être.

La première impression de l'esprit heureux qui descend dans ce que nous nommons les abîmes terrestres, est une impression de lourde tristesse et de souffrance; ce n'est que par un exercice réitéré de ces descentes et les effluves magnétiques d'esprits des degrés plus supérieurs redoublant sa force, que le pèlerin spirituel, s'habitue aux séjours pénibles dans les lieux de mission ascensionnaire. Un grand nombre se perd, pour des raisons qui seront peu à peu développées dans leurs mille complications.

Etre perdu, c'est n'avoir plus voulu l'aide supérieure hiérarchique; avoir usé de sa liberté pour s'acclimater à des séjours défectueux, où une illusion du cœur et de l'esprit ont amené l'aberration des sens.

Cet abandon des Cieux, pourrait-on dire, est une abnégation tacite de puissance. Cette puissance est émoussée. Le corps spirituel est puissant en entier ou impuissant partiellement. Dans ce cas, il est amoindri en entier dans sa puissance extérieure régénérante. Une sorte d'ablation totale en surface s'est opérée. L'Esprit ne peut s'émanciper haut et loin, la force d'essor étant réduite; il ne peut dispenser généreusement, comme son cœur le voudrait, les trésors d'imprégnations magnétiques. Et ainsi, la faiblesse morale qui a entraîné une déchéance relative, a soumis le sujet aux forces de la loi physique, qui en a fait un circoncis de la puissance.

Il faudra de nouvelles épreuves, de nouvelles souffrances, un nouveau baptême, pour que le circoncis de la puissance soit réhabilité et réintégré dans ses droits perdus.

C'est par le dévouement de son cœur resté bon, qu'il réparera le mal dont il souffre plus, que ceux qui n'ont jamais connu d'état plus heureux que le leur.

Ce sont les circoncis de la puissance, extrêmement dévoués et bons, qui sont amenés à être les génies ou anges gardiens des élémentaires. Ils ont toute la patience, la mansuétude et l'indulgence nécessaires à leur pénible tutelle. Ils l'ont d'autant plus que, par le fait de la Loi de Solidarité, qui provoque chutes et élévations, en apparence inexplicables, leurs protégés se trouvent être des esprits émanés de leur propre famille terrienne ou spirituelle, ou aussi leurs propres enfants.

Voilà comment certains bons anges semblent ne jamais quitter ceux qu'ils veillent. Ils sont assez dévoués, pour s'incarner même près d'eux dans la vie e' subir leurs misères et leurs humiliations. Il n'y a pas une famille, aussi perverse soit-elle, parmi les plus élémentaires, qui n'aie un de ces bons esprits dirigeants, instructeurs et sauveurs, au milieu d'elle. Ces esprits pratiquent dans leur bonté inépuisable, mais avec tristesse et angoisses, au sein de mille épreuves, le dévouement le plus excessif parfois. Cependant leurs caractères varient des uns aux autres et leurs procédés également.

Chers amis, lecteurs de notre instructive *Lumière*, je vous ai exposé dans cette lettre l'un des états d'âme de nos Esprits guides et protecteurs, pris dans des milliers de cas. Il ne me reste plus à vous dire, aujourd'hui que cela, pour en tirer un profit utile à vos expériences : n'oubliez pas que les esprits bons, mais expiants dans la solidarité des fautes, sont privés des hautes connaissances acquises dans leur passé. Ils sentent qu'ils sont reliés à Dieu et ils l'aiment; ils ont dans cet amour exhalé en prières, un vide secret qui ne se comble pas, et ne pourra être comblé, que leur ascension définitive accomplie. Ne demandez donc point à ces bons esprits là, autre chose que de

bonnes inspirations morales et la sollicitude de leur affection. Assemblés comme ils le sont autour de protégés incultes, leurs connaissances vont s'effaçant et ils ne peuvent guère que transmettre ce que des messagers leur apportent. Ils ont la nostalgie du paradis perdu. Heureusement pour eux que l'élévation peut être très rapide, par la voie des sacrifices figurant un châtiment et une épreuve ascensionnelle tout ensemble.

Aimez-les ces déchus si grands en leur âme, que le monde inférieur marche au progrès moral par eux.

Leurs fautes furent des faiblesses de cœur et des condescendances coupables d'ordres divers, pour opérer certains sauvetages temporels d'amis inférieurs.

Dieu qui, par ses lois organisées solidairement, les a abaissés, les tient en sa faveur par les sentiments dévoués. Arrivés au but de leurs efforts, ils auront une double couronne triomphale dans la glorieuse Immortalité.

LE PROGRÈS DES CIVILISATIONS

Pour pouvoir étudier utilement la vie de l'âme, il est indispensable de consulter la raison et d'être initié aux prétendus mystères de l'antique Orient, berceau de toutes les religions et croyances spiritualistes.

Le cerveau qui pense et le cœur qui aime, ont besoin d'une croyance qui leur montre les beautés de l'avenir. A l'aspect des splendides perspectives de l'infini, le souffle invisible de la vie raisonne et palpite comme la harpe éolienne sous la brise du soir. En examinant les mystères ou l'inconnu de la nature, en les soumettant aux clartés brillantes de la raison, le rideau épais qui nous cache la connaissance de la vérité, se déchire. Le sombre nuage qui l'obscurcissait fait place à la lumière qui montre les voies de la sagesse éternelle.

L'esprit est la source de l'amour, la lumière de l'intelligence et le fondement de la vertu génératrice. Ah ! l'esprit, disons-nous, qui a compris sa mission, resplendit de la lumière des astres les plus purs qui brillent le soir sur l'azur du firmament, comme des diamants sur un manteau de velours noir.

L'esprit, principe de l'être immortel, est appelé matière première par les philosophes hermétiques; magnès par les Grecs; médiateur plastique par les disciples de Platon et de Pythagore ; bylech par les magiciens du moyen-âge ; fluide magnétique par les magnétiseurs. Ces diverses dénominations sont en rapport au système de chacune de ces civilisations et des mœurs de ces peuples et des individualités qui faisaient école.

Le spirite qui connaît l'être humain, ne peut se méprendre sur les opérations de l'âme. Cette connaissance indispensable est la clef mystérieuse qui ouvre l'intelligence; elle est, en outre, l'élément invisible qui façonne la nature humaine et la rattache à l'infini ; c'est la chaine d'or chantée par les poètes ; c'est la base de la philosophie cachée que Démocrite, Pythagore, Platon et Appollonius sont allés demander aux hiérophantes égyptiens, aux brahmanes et gymnosophistes de l'Inde, qui en cachaient l'épanouissement aux peuples attardés d'alors, lesquels n'auraient pu comprendre la portée et la profondeur de cet enseignement. Pour connaître la vérité dans toute sa splendeur, on n'a plus besoin, aujourd'hui, de s'adresser aux prêtres initiateurs, qui avaient la clef de ces vérités ésotériques, sous le titre prétentieux de mystères. Aujourd'hui, la vérité n'est plus cachée, elle brille à tous les regards qui veulent la connaître (1). La science universelle constitue l'âme du monde, l'essence de l'esprit vital qui forment les éléments de la vie morale. Cette science, restée longtemps inconnue au vulgaire, s'agrandit par le rayonnement.

Les hommes qui connaissent les épreuves initiatiques aux mystères de l'antique Egypte

(1) *Notre cher collaborateur voudra cependant bien nous accorder que les Esprits se sont faits initiateurs pour les hommes. Si nous n'avions des Maitres, que saurions-nous ?*

La direction.

et des autres peuples de l'Orient, comprennent l'importance que les anciens attachaient au magnétisme, à l'hypnotisme et au spiritisme, ces trois branches de la même science. Les doctrines des hiérophantes concernant les facultés médiaminiques faisaient l'objet du magisme et de l'hermétisme. Platon et Pythagore sont les premiers philosophes qui ont soulevé un coin du voile cachant ces grandes vérités au peuple. Le spiritisme s'efforce de vulgariser ces principes fondamentaux de la morale éternelle. La grandeur et l'importance de cet enseignement a fait regarder les prin. cipes spirites comme des anomalies, des utopies, par les hommes cloués à la routine séculaire.

L'esprit, qui est le centre de toute lumière et la force mobilisante et générative de tout progrès, est encore confondu avec la matière par les hommes qui méconnaissent leur destinée. Mais ces éclipses partielles tendent à disparaître devant le rayonnement du spiritisme, à la lumière duquel les plus sombres nuages finiront par se dissiper. Alors l'étoile de la vérité brillera dans tout son jour. Les vents déchaînés du matérialisme finiront par disparaître, car ils ne peuvent obstruer longtemps la vérité éternelle, qui est une émanation de la Divinité.

DÉCHAUD.

BIOGRAPHIE DE PIERRE-FÉLIX COURTÉPÉE

Notre éminent collaborateur P.-F. Courtépée, fait par sa mort un grand vide parmi nous. Il y revivra par ses œuvres. « L'Unité de la vie passée, présente et future, » livre édité par la *Lumière* aux frais de notre bienfaiteur et vendu au bénéfice de notre œuvre, perpétuera sa mémoire et ses grands principes dans les rangs de nos amis. Tous voudront lire et propager ce travail (1), si ce n'est déjà fait.

M. P. Verdad publiera prochainement le Testament moral de M. Courtépée. Il en a fait un *Eloge funèbre* magnifique dans la *Religion Universelle*, où notre ami collaborait. Nous étions ses deux revues de prédilection. C'est donc à M. Verdad (Lessard) que nous empruntons tous les extraits documentaires de la biographie de cet homme de bien, notre allié.

« Pierre-Félix Courtépée était né en 1815 et appartenait à cette génération de grands hommes et d'hommes de cœur qui constituaient autrefois, dans les milieux bourgeois une aristocratie digne de ce nom et qui, jusqu'en 1848, a joué un rôle militant dans les événements contemporains.

L'étude du droit attira Courtépée et le mit au premier rang des jurisconsultes : il était licencié en droit et donna de brillantes preuves de son savoir dans ses consultations payantes ou gratuites. En 1872, il prit la charge de greffier à Paris, à la Cour de Cassation, et la mort vint l'arracher à cette place, où il ne cessa de rendre des services et de remplir dignement sa mission.

Malgré le temps que lui prenaient soit ses consultations, soit sa charge plus tard, il ne se désintéressa jamais ni des affaires de son pays, ni du mouvement de la pensée humaine, ni des misères de ce monde, ni de rien de ce qui peut et doit occuper un penseur ou simplement un homme instruit.

Il fut de ceux qui, en 1876, répondirent à l'appel de Ch. Fauvety, qui fondait alors son Œuvre de régénération sociale.

C'est sous le pseudonyme de F. Court, qu'il publia dans la *Religion laïque* des articles sur la vie future, que goutèrent beaucoup à cette époque les abonnés de cette Revue, et qui furent édités ensuite à Paris.

Bien avant de devenir le collaborateur de Ch. Fauvety et mon propre collaborateur à moi-même (1), il avait déjà énormément tra-

(1) Le demander directement à la *Lumière*, en envoyant 1 fr. 65 cent.

(1) *La Religion universelle.*

vaillé et proposé mille réformes aux législateurs de son temps.

Dès 1846, à un ministre du gouvernement de juillet, il présenta le projet d'une loi qui autorisait la remise des copies d'exploits par les facteurs de la poste, substituées ainsi aux clercs d'huissiers.

Il complétait cette idée en demandant que les vingt-cinq centimes auxquels l'administration des postes aurait droit pour les services rendus, fussent employés au rachat des études d'huissiers d'abord et ensuite des avoués.

De la sorte, selon notre ami, le public aurait été déchargé des frais frustratoires de plus d'un genre. Le ministre fit la sourde oreille, ce qui se comprend : tout ministre n'est-il pas obligé d'enterrer toute réforme ? Courtépée n'y avait pas pensé ou, s'il y avait pensé, il tenait à remplir son devoir de réformateur, en s'adressant à qui de droit pour obtenir une réforme juste et équitable.

Sa réforme ne supprimait pas entièrement les huissiers, elle les réduisait simplement au nombre exclusivement nécessaire pour les saisies, les services d'audience et les exécutions de jugements. Il aurait fallu alors les syndiquer, afin de ne plus avoir sous les yeux le spectacle de l'opulence à côté de la misère, et cet autre spectacle bien affligeant de la concurrence effrénée et peu digne de ce corps, dont les membres devraient pouvoir vivre dignement et sans rivalité haineuse.

Selon les vues de Courtépée, il en eut été de même des offices d'avoués, inutiles à côté des avocats. On en aurait aussi conservé quelques-uns, en les syndiquant, car ils seraient restés nécessaires pour quelques procédures spéciales telles que les enquêtes, les ventes et licitations d'immeubles, les ordres et contributions, et quelques autres actes non moins importants.

Il demandait encore, dans un nouveau projet de réformes, qu'il n'y eut qu'un degré de juridiction, les juges de paix connaissant en dernier ressort d'affaires déterminées, et les autres étant attribuées aux chefs-lieux de département ;

Plus de Cours d'appel et seulement la Cour suprême régulatrice du droit ;

Deux degrés de juridiction ne valent pas mieux qu'une, disait-il, car si le second est préférable au premier à raison des conditions d'examen et de la lumière, il faut soumettre à ces mêmes conditions celui qui sera gardé, et supprimer l'autre ;

Il faisait observer que l'on pouvait conserver au chef-lieu d'arrondissement un juge chargé, au besoin, de l'instruction et qui, au civil, ne statuerait qu'aidé de conciliateurs, en référé, provisoirement avec exécution sous caution, droits et moyens réservés au fond.

Il faut, ajoutait-il, qu'il en soit de même des juges consulaires pour qu'ils n'agissent que comme conciliateurs prononçant à titre provisoire seulement.

M. Courtépée prétendait, en outre, que les jugements rendus à la suite de protêts, étaient un luxe inutile et qu'un simple mandement exécutoire, délivré par le président ou par le juge, était bien suffisant, le débiteur n'ayant rien d'utile à objecter dans la presqu'unanimité des cas.

Telles étaient, en résumé, dans l'organisation judiciaire, les idées réformatrices de notre ami. Avait-il tort, avait-il raison de les préconiser ? De plus compétents que nous pourront le dire. Cependant, à première vue, il nous semble que l'économie de telles réformes est parfaitement juste. On ne saurait trop supprimer les complications judiciaires et diminuer autant que possible, le nombre de ceux qui doivent rendre la justice ou appliquer ses décisions. Il faut penser à ce que coûtent les frais de justice et tâcher de les supprimer, car la justice devrait être gratuitement rendue, et c'est à ce dernier idéal que visait sans doute notre cher et bien aimé mort. Hélas ! comme l'a dit Rousseau : « Les maux dont nous souffrons viennent souvent de ceux que nous payons pour nous en préserver ! »

La grande et belle âme de Courtépée, lorsqu'elle embrassait l'ensemble de nos misères et qu'elle remontait à leurs causes, se sentait émue, et elle était travaillée par ce besoin, commun à tous les penseurs, de trouver un remède prompt et efficace.

Ainsi, quand il jetait les yeux sur l'Europe et qu'il apercevait ces armées innombrables, prêtes à se jeter les unes sur les

autres, à incendier nos villes, nos campagnes ; à répandre le meilleur sang de notre jeunesse ; à multiplier les deuils ; à commettre toutes sortes de vols, de carnages et d'iniquités, il souffrait dans son cœur et ne trouvait d'autre solution que l'abandon, par les peuples, de l'idée de suprématie et de conquête.

La question budgétaire des nations ne l'inquiétait pas moins ; il les apercevait comme nous se ruinant réciproquement et augmentant leurs dettes dans une proportion effroyable, qui ne peut que les conduire toutes, les unes après les autres, aux faillites, aux catastrophes et aux ruines.

Il demandait donc, comme solution, que les dettes fussent amorties et que cependant les pauvres affamés, arrivés à la vieillesse, fussent convertis en rentiers. Rien n'était plus facile selon lui à obtenir, en y mettant un peu de bonne volonté.

Au lieu de laisser, disait-il, les successions collatérales et testamentaires arriver tout entières aux collatéraux et aux légataires sans droit de famille, il suffirait d'attribuer à l'Etat la moitié de leur actif.

En France, par exemple, le trésor bénéficierait chaque année, d'après de sérieuses statistiques, de plus de deux cents millions, et cette somme, divisée en deux, lui permettrait de se libérer de trois ou quatre millions de rentes inscrites, et d'en répartir autant en dix mille pensions de 375 francs chacune et servies à dix mille vieillards sans ressources.

Notre ami faisait remarquer que si, depuis quatorze ans que cette idée a été développée, on eut procédé à son application, il y aurait eu remboursement d'une fraction assez notable de notre dette publique, qui nous conduit à la ruine, et il y aurait aujourd'hui quarante mille rentiers viagers parmi ceux que notre Société condamne à mourir de faim.

Il est une autre question sociale que notre ami aimait à agiter et qu'il essaya même de répandre parmi nos coreligionnaires, ce qui nous fit perdre un certain nombre d'entre eux, car il est des hommes qui n'admettent rien autre chose que leurs idées, et, grands dieux ! que valent leurs idées ? Mais du moment qu'une idée contraire aux leurs s'affirme auprès d'eux, ils se retirent immédiatement, fuyant comme la peste ceux qui n'ont pas leurs sentiments. Et de tels hommes se disent pourtant libres-penseurs, amis des lumières et de la vérité ! Ils se trompent et n'ont jamais connu ni la libre-pensée, ni les lumières qu'elle peut répandre dans le monde !

La question qui faisait fuir quelques-uns de nos souscripteurs avait trait à la propriété et à la manière de la concevoir (1).

Jusqu'ici, nous disait Courtépée, la propriété n'a résulté que du simple fait de l'occupation originaire plus ou moins violente, et c'est de ce simple fait que l'on a déduit la perennité du droit de propriété et de transmission.

Cette organisation a pu avoir son utilité comme puissante incitation au travail pour les uns et contrainte pour les autres. Mais il est temps de reconnaître que la propriété ne saurait être, quel qu'en soit l'objet, que la récompense du travail, et, par suite, un effet ne pouvant avoir plus d'amplitude que la cause qui l'engendre, elle devrait être réduite au temps nécessaire au remboursement de ce qu'elle a coûté à son possesseur.

La terre et tous les objets du monde matériel sont la chose de l'héritage commun de tous les hommes ; la détention n'en peut être que temporaire, et ne peut durer que le temps nécessaire à la rétribution de celui qui en a tiré une utilité quelconque pour lui ou les siens.

Le petit nombre seul possède, et la terre est immense ! Ne peut-on pas, pour éviter de déposséder le riche, qui trouve qu'il n'en a pas de trop, développer chez le peuple l'idée de colonisation et l'amour de la terre ? Votre industrialisme, gouvernants à courte vue, tue les populations, les affame au lieu de les nourrir, et jette dans les grandes cités les germes de dissolution et d'anarchie qui emporteront la civilisation et déracineront ses œuvres dans une dernière et épouvantable tourmente ! Et cependant, vous conquerrez des terres, mais pour qui donc, si ce n'est

(1) Il en fut de même à la *Lumière* qu'à la ***Religion universelle***.

pour ceux qui n'en ont pas? Vous êtes sur un abime, que vous le vouliez ou non, et vos lois dites ouvrières, vos syndicats et le reste, ne feront que hâter votre fin, qui ne serait rien si elle ne hâtait en même temps la fin de ce pays, que nous aimons comme on aime sa mère, plus encore, comme on aime Dieu, car la France, notre vieille Gaule, est l'instrument dont Dieu se sert, dans les heures difficiles, pour rétablir l'ordre et proclamer les droits et les devoirs sacrés de l'homme.

La terre offerte à tout le monde, accessible à qui recherche pour s'en nourrir cette mamelle nourricière et toujours remplie d'un lait généreux, Courtépée avait résolu cette question à sa manière, et nous devons convenir que si tout le sol de cette planète était approprié comme il l'est dans presque toutes les parties de l'Europe, il ne serait pas possible de trouver une meilleure solution que celle que nous offre notre bon Courtépée.

Le riche doit aux pauvres, à mesure que le pauvre fait quelque effort pour sortir de sa misère et gagner sa place au soleil, une partie du patrimoine commun, car non seulement le pauvre a le droit à la vie, ce droit naissant avec l'homme, mais il a droit encore, lorsqu'il progresse et s'améliore, au capital et à la propriété, c'est-à-dire à la liberté et à la lumière. Or, qui possède ces choses? les riches, les riches seuls, et ce sont eux qui doivent tendre les mains pleines aux pauvres, en leur faisant part de leurs richesses et en élevant ainsi peu à peu les pauvres jusqu'à la possession du capital commun de leur humanité. « Le riche est coupable s'il n'agit pas dans ce sens», disait Courtépée, « car il n'a pas d'autre mission au sein de ce monde affamé et misérable », et s'il oublie de remplir son devoir, la parabole du mauvais riche, rapportée par l'Evangile, l'informe de ce qui l'attend après la mort.

Après cette affirmation évangélique, que nous sommes loin de blâmer, car elle est pour nous, Spiritualistes, une vérité incontestable, Courtépée abordait la conception du prêt à intérêt.

Il concevait d'une manière particulière, et assez originale, l'intérêt que peut rapporter un bien approprié, que ce soit une terre, une maison ou un billet de cent francs.

Vous créez des serfs, disait-il aux prêteurs à intérêt, en obligeant les emprunteurs à faire beaucoup plus d'efforts pour vous payer le loyer convenu, que vous n'en avez fait pour amasser le capital représenté par ce loyer. Une telle manière d'agir est inique, puisque le prêteur s'enrichit toujours, et sans aucun travail, tandis que celui qui a loué le capital ne cesse de s'appauvrir et de se ruiner

La pensée de Courtépée, au fond, n'est pas de supprimer le loyer dû au capital, car il nous paraît évident que le loyer est nécessaire, dans l'ordre économique actuel, à la vie commerciale. Sa pensée est bien plutôt d'en diminuer les effets pernicieux, pour permettre enfin au travailleur d'acquérir lui-même du capital et d'arriver un jour à être à la fois et son emprunteur et son prêteur.

J'aborde maintenant les doctrines de notre ami.

Courtépée admettait comme nous la pluralité des existences corporelles et le retour continuel de l'âme humaine à la vie terrestre.

Notre ami était dominé par deux natures opposées l'une à l'autre, et dans les différentes déductions qu'il a tirées de ses doctrines, ces deux natures, ces deux tendances de son être apparaissent visiblement.

D'un côté, nous trouvons le penseur, le philosophe, le socialiste, l'homme religieux, épris d'amour pour ses semblables, ayant en haine l'iniquité, ne cherchant que Dieu et sa justice, et ne comprenant pas qu'étant riche on oublie les pauvres, ceux qui souffrent et qui pleurent

De l'autre côté, nous trouvons l'homme de loi, le jurisconsulte, qui ne peut croire que des souffrances, des peines, des douleurs soient imposées à l'homme sans que cet homme n'ait été trouvé criminel et condamnable. Il essayait ainsi de justifier la justice divine, qu'il prétendait accusable, si vraiment elle impose des souffrances à ceux qui n'ont rien fait avant de naître pour les mériter.

Sa pensée dominante était donc celle-ci : obtenir des pauvres une résignation pleine

et entière, et des riches un exercice du droit de grâce à l'égard des repris de justice qui grouillent dans les bas-fonds sociaux.

Le riche était, aux yeux de notre ami, l'instrument de Dieu pour cette rémission des péchés du peuple et cette réharmonisation des rapports entre lui et les pauvres. « Vous obtiendrez ainsi, disait-il aux riches, comme résultat prochain, lors de votre retour à la vie terrestre, de rencontrer parmi les pauvres de meilleurs compagnons, et les haines contre vous disparues, la paix partout au lieu des révolutions et des ruines qu'elles accumulent. »

Pour croire à la réalisation de ces magnifiques rêves, qui peuvent être demain des réalités, il faut croire en même temps aux vies successives et aux renaissances sur la terre. Courtépée, comme nous, ne cessait d'insister sur ce point, même quand il s'adressait aux pasteurs d'âmes, aux chefs d'Eglises, quels qu'ils fussent.

Il n'est pas possible que les hommes restent éternellement sourds aux appels de la vérité, et il y aura certainement un jour, au milieu d'eux, un mouvement vers la justice et la lumière ! Que nous importe que ce ne soit pas immédiatement ! Ne sommes-nous pas immortels ? Ne savons-nous pas que d'un côté ou de l'autre de la tombe, il nous sera donné de voir le triomphe de nos idées communes, qui sont le règne de Dieu et de sa justice ?

Oui, la vie immortelle nous donne cette assurance ! Pour nous, il n'y a pas de mort, il ne peut pas y en avoir ! Ce qu'on appelle la mort n'est qu'un passage, qu'une manifestation de notre être sur un autre plan, mais c'est toujours la vie, la vie complète ! Mourir, renaître, mourir encore, quelle loi sublime ! nous passons et repassons d'un monde à l'autre ! C'est un va-et-vient continuel d'âmes qui montent et descendent dans le ciel et sur la terre, et dans une incessante et perpétuelle communion entre elles et avec Dieu ! »

ACTUALITÉS

Revue de la Presse

La Presse a continué la série de ses articles pour ou contre le spiritisme, pour ou contre la magie, se maintenant dans des redites banales qui nous dispensent de publier des extraits. Seules, les expériences du colonel de Rochas méritent une mention. Le colonel de Rochas emmagasinait la sensibilité de toutes manières et il était content de découvrir ce que nous savions depuis longtemps. Il vient de passer martyr par la suppression de ses expériences.

M Jules Bois a continué ses conférences appréciées par un public d'élite.

Austin de Croze a poursuivi son enquête et a fait connaître au public, dans un article du journal « Le Patriote » du 11 juin, certaines curieuses pensées d'Emile Zola. Je cite :

« Les déboires, la mélancolie, le doute, nous ayant désabusés, c'est-à-dire enlevé à l'esprit le meilleur de soi-même — c'est guérir une erreur par une erreur pareille que se livrer au Mysticisme. »

« Toute notre philosophie humaine est une balance : sur un plateau le Positivisme et sur l'autre le Mysticisme, avec leur poids égal de vérités et d'erreurs. La sagesse voudrait l'équilibre, mais notre orgueil nous fait tantôt monter et tantôt descendre. »

Les histoires de Magie, « je ne veux pas les connaître, car *tout cela me trouble* et me déconcerte. Ecartez de nous les ensorceleuses et décevantes chimères. »

Au fond, un *Qui sait ?* dont l'orgueil cité plus haut fait fausser la balance.

La Vérité fait son chemin par toutes les voies. Rien de saillant, cependant, ne s'est manifesté dans le courant de ce mois comme faits.

C'est dans notre correspondance que nous allons trouver le document le plus intéressant pour nous.

Au sujet de la « Lumière »

Chère mère, directrice de la *Lumière*,

Je vous écris du fond de la Normandie où j'ai le bonheur de lire et de relire, à l'om-

bre des pommiers couverts de fleurs, la précieuse *Lumière* du 27 avril dernier.

Une tristesse s'empare de moi, à la vue de tant de personnes, bonnes et charmantes, avides de vérité et cependant ignorantes de l'existence de votre œuvre.

La *Lumière*, la vôtre, devrait être répandue à profusion. Tous devraient connaître l'étendue de vos sacrifices et de votre travail sans trêve ni repos, et de vos inquiétudes et de vos souffrances, choses dont j'ai été témoin depuis deux ans. Tous devraient apporter à cette œuvre de relèvement moral et de pure Vérité, un concours actif par l'argent, si puissant dans le monde, et par le dévouement au service de votre propagande.

Vos pénibles et multiples efforts, sans jamais vous plaindre, ont quelque chose de navrant pour vos vrais amis qui observent. Et, lorsque je songe aux immenses sacrifices de nos ancêtres, en faveur du maintien de la prospérité de la Patrie et de sa force victorieuse.et pour la sauver, je me demande comment les âmes de progrès spiritualiste n'en font pas autant pour son avancement moral et sa culture spirituelle, aujourd'hui.

La *Lumière* est un bien précieux pour notre patrie, aidons lui et Dieu nous aidera. Ne lui demandons pas toujours de tout donner pour rien ; mais, au contraire, donnons lui sans compter tout ce qui sera possible.

J'ai le bonheur d'être soldat de votre chère *Lumière*, et des avant-postes où je me trouve, je désire faire entendre le cri de mon cœur à tous mes frères.

Vive la *Lumière* et sa divine Légion ! Vive notre chère directrice Lucie Grange !

Votre bien sincèrement dévoué,

CLAVEL,
Ancien entrepreneur de travaux, gaz et plomberie.

La direction de la *Lumière* éprouve le besoin d'émettre une opinion à la suite de la lettre de notre dévoué souscripteur Clavel.

Les groupes spirites ont l'habitude de demander aux journaux le service gratuit, pour cette simple raison qu'ils sont *un groupe*. Et cela, de tous les points du monde. Ainsi nos amis des groupes croient très sincèrement, être dans leurs droits et nous donner l'occasion de remplir un devoir. Ils ne réfléchissent pas que la plus élémentaire justice, exigerait précisément tout le contraire. La dépense serait minime pour chacun, si les membres d'un groupe se cotisaient pour le service d'un ou de plusieurs journaux. Douze personnes auraient à débourser 50 cent. pour recevoir la *Lumière*, c'est peu de chose ; en un mois, tous la liraient pour moins d'un sou.

On nous laisse toutes les charges sans aucune compensation.

Supposons qu'il y ait 500 groupes à servir dans le monde entier, et c'est peu; admettons qu'il y en ait 250 pour l'étranger et 250 pour la France ; cela nous fait, rien que pour l'expédition, 3.000 timbres à 5 centimes et 3.000 à 3 centimes à ajouter au sacrifice de nos numéros, qui nous reviennent très cher d'impression. Si les 250 groupes étrangers s'abonnaient à 7 francs, et si les 250 de la France s'abonnaient à 6 francs, se serait, pour une année, la somme de 3,250 francs qui rentrerait dans notre administration.

Nos plaintes peuvent paraître désagréables, peut être fastidieuses, lorsque ce ne sont que des plaintes, mais si nous mettons des chiffres à côté, nous croyons — peut être sommes nous naïfs — que l'on nous comprendra, en estimant qu'il est temps de se comprendre aussi soi-même, dans ses devoirs de justice et de solidarité.

Ce n'est ni par ambition personnelle, ni pour le plaisir de quêter, que nous avons établi notre souscription permanente ; c'est pour combler les vides des mille charités obligatoires, nées d'un faux point de vue de nos propres frères. Et comment aller à la recherche des conversions à faire en répandant à profusion les numéros gratuits, si ceux qui doivent seconder notre tâche, font tout pour nous la rendre impossible, ou ne songent pas du tout que le fardeau est trop lourd pour un, pour une ou quelques-uns. Ayant été sur la brèche depuis douze ans, nos preuves sont assez faites pour que l'on nous prouve, enfin, ce qui nous est dit si souvent, que nous et notre œuvre nous inspirons confiance.

Nos bons amis voudront bien nous pardonner de ce que nous venons dire ici, que

ce n'est point parce que la *Lumière* est pauvre qu'elle se fait solliciteuse, mais parce qu'elle est mal, très mal payée de sa peine. Ce n'est pas tout que d'avoir beaucoup de lecteurs, voyez-vous, il faut, pour arriver au vrai triomphe, que notre char soit un peu moins lourd de cailloux et un peu plus garni d'or.

Plusieurs groupes ont compris la nécessité d'aider dans la mesure de leurs moyens à la propagande de la *Lumière*, par l'abonnement et par les dons. Je ne saurais clore cet article sans leur exprimer notre gratitude. Le groupe de Mme Arnaud, à Paris, paie l'abonnement et en procure quelquefois; le groupe Dantin, de Bordeaux, paie l'abonnement, donne de temps en temps dix francs et fait de la propagande; le groupe cévenol paie deux abonnements; le groupe Monclin reçoit douze numéros et paie au prix de faveur pour la propagande; la *Irradiacion*, de Madrid, paie le port des primes gratuites que nous lui offrons en reconnaissance de l'édition espagnole de notre Manuel

Voici quelques bons exemples à noter. Si dans le courant de la plume, nous oublions de mentionner les groupes qui se cotisent pour payer, nous sommes prêts à réparer cet oubli, sur réclamation, dans notre prochain numéro.

Un merci aux souscripteurs permanents.

LUCIE GRANGE.

Annonces Bibliographiques

Vient de paraitre chez Chamuel, éditeur, un volume appelé à un grand retentissement par la hardiesse de sa conception. Titre : *Les Messies esséniens et l'Eglise orthodoxe*, par les Esséniens du XIXe siècle. Publiés par René Girard et Marius Garredi, auteurs de *Catholicisme et Judaïsme*.

Saint Paul se trouve flagellé dans ce livre, et cela ne sera pas sans exciter bien des révoltes. Nous en parlerons davantage prochainement.

L'auteur du *Tocsin des deux santés de l'âme et du corps* et des *Trois intempérances de la table, des boissons et des mœurs*, vient de publier une brochure de 10 cent. en 8 pages : *Mariages et célibats dangereux au physique et au moral.*

Le demander directement à M. Raoux, à Lausanne (Suisse), ou chez Berthier, à Paris.

Syndicat des Magnétiseurs, Masseurs, etc.

Un syndicat de magnétiseurs, masseurs, suggestionneurs, médiums-guérisseurs est fondé à Paris, dans le but : de grouper tous ceux qui traitent les malades sans médicaments ou prescriptions de remèdes; de créer un dispensaire pour le traitement gratuit des malades et de tout être qui souffre, par le magnétisme, le massage, etc.; d'établir une caisse de secours et de retraite pour la vieillesse en faveur des membres du syndicat ou de leur famille en cas de décès; d'organiser des cours et des conférences, ainsi qu'une bibliothèque indispensable à leurs études personnelles, et de veiller aux intérêts professionnels de tous les adhérents et des sciences qu'ils représentent.

Réunion le 1er jeudi de chaque mois, à 8 h. 1/2 du soir, au siège social, 23, rue Saint-Merri, à Paris.

Pour tous renseignements et adhésions, s'adresser à M. Louis Auffinger, trésorier, 15, rue du Four-Saint-Germain, Paris.

La propriété littéraire

L'*Illustration spirite de Mexico*, publie dans ses colonnes le *Manuel de spiritisme* de Lucie Grange, traduit par M. E. de Garcia en espagnol.

Nous avons *réservé les droits des œuvres de la Lumière*, nul ne peut les publier sans notre autorisation. Même réserve est faite à l'endroit de nos publications dans la *Lumière : Lettres d'Hermès* et tous articles *suivis* destinés à être mis en volumes.

SOUSCRIPTION PERMANENTE POUR L'ŒUVRE DE LA « LUMIÈRE »

Suppléments. - Propagande. - Petites publications

LISTE DU MOIS DE MAI 1893

M. Clavel, 25 fr. — Mme Nancy Detrois, 2 fr. 50. — Mme Finele, 4 fr. — M. Gontier, 10 fr. — Mlle Dussoulier, 4 fr. — TOTAL : 45 fr. 50.

Le Gérant, A. CHARLE.